

Ordre du jour

- 1. Thierry – Ouverture de la séance**
- 2. Laurent et Raymond – Laurent procède à l'appel officiel des clubs, Raymond distribue les documents et le matériel nécessaire aux votes.**
- 3. Guillaume – Discours du secrétaire**
- 4. Catherine – Présentation des comptes et bilans**
- 5. Thierry – Elections**
- 6. Guillaume et Thierry – Présentations des propositions de modifications du règlement sportif**
- 7. Laurent + Raymond + Eric – Proclamation des résultats et distribution des coupes et trophées**
- 8. Catherine proclame les résultats du Challenge Raymaeckers.**
- 9. Thierry clôture la séance**

Membres du Comité présents: PAUL Thierry (Président), FAGNOUL Raymond (Vice-Président) , ROUVROIS Guillaume (Secrétaire démissionnaire), GODDIN Eric (membre actif), COLLIN Catherine (Nouvelle Trésorière), JAMAIGNE Laurent (Nouveau Secrétaire), MARCHANDISE Michel (Trésorier suppléant)

Membre absent excusé: SCHMITZ Ludovic (Secrétaire suppléant)

1. Monsieur Paul Thierry ouvre la séance à 20.00 heures, souhaite la bienvenue à tous les membres présents et remercie le club de Taverne Audrey pour la mise à disposition de ses installations. Il invite Eric GODDIN à prendre la commande des boissons.

2. Monsieur Laurent JAMAIGNE procède à l'appel officiel des clubs et Monsieur Raymond FAGNOUL distribue les documents administratifs nécessaires pour la saison 2025-2026 (fiche par club et liste des forces) en rappelant que ces documents doivent être renvoyés au secrétariat par mail avant le 30 juin 2025. Il distribue aussi le matériel nécessaire aux votes à venir tout au long de la soirée. Après la distribution, il précise au secrétaire que le club de Grâce n'est pas représenté.

3. Monsieur ROUVROIS Guillaume prononce son discours de bienvenue ci-après:

Bonsoir à toutes et à tous.

Je suis très heureux de vous accueillir à l'assemblée de fin de saison 2024-2025 de la RILTT . C'est l'occasion de faire le point sur la saison écoulée et d'envisager la suite avec enthousiasme. Merci à tous d'être présents ce soir.

Je tiens d'abord à remercier chacun d'entre vous pour votre engagement et votre passion pour notre sport préféré. Que vous soyez joueur, bénévole ou supporter, votre contribution est essentielle à notre Fédération. Votre enthousiasme et votre soutien sont la clé de notre réussite collective.

La saison 2024-2025 a été riche en compétitions. Nous avons organisé deux championnats et deux challenges passionnants et nous avons connu de très beaux moments sportifs. Par exemple, notre tournoi de doubles, initialement prévu le 9 janvier 2025, a dû être reporté au 22 mai en raison du mauvais temps. Ce report a finalement été bénéfique : 21 paires se sont inscrites et l'événement a rencontré un vrai succès.

En chiffres, la RILTT compte aujourd'hui 17 clubs affiliés. Nous avons aligné 31 équipes en championnat, 20 équipes au Challenge Ethias et 20 au Challenge Van Rutten. Au total, nous terminons la saison avec 197 joueurs licenciés. Ces chiffres témoignent d'un statu quo de notre Fédération malgré le contexte difficile.

En revanche, la gestion administrative a été plus difficile cette saison. Fin 2024, nous avons traversé une épreuve terrible. Notre trésorier, Bernard, est tombé gravement malade et nous a malheureusement quittés le 22 novembre. Il avait 75 ans. Bernard était un pilier de notre Fédération et un travailleur infatigable. Son départ soudain a laissé un vide immense dans notre organisation.

Peu après, début décembre, j'ai moi-même dû être hospitalisé pendant quinze jours. En février, j'ai subi une intervention chirurgicale entraînant une longue convalescence . Après cela, notre Président Thierry a également été opéré du cœur. Vous imaginez bien que nous avons vécu des moments très difficiles cette saison.

Malgré tout, le comité a tenu bon. Nous avons fait de notre mieux pour poursuivre nos activités et ne pas abandonner nos objectifs. Il est possible que quelques dossiers aient pris du retard ou qu'il y ait eu des oublis involontaires. Je compte sur votre compréhension.

Je tiens à remercier particulièrement tous les membres du Comité pour leur ténacité et leur dévouement pendant ces épreuves. Ils ont travaillé sans relâche malgré la fatigue et la peine pour assurer le suivi de nos activités. Grâce à eux, nous avons pu maintenir le cap.

Ayant moi aussi atteint l'âge de 75 ans cette année, j'ai décidé de passer le relais et de démissionner de mon poste de secrétaire pour laisser la place à la nouvelle génération. Lors de la réunion extraordinaire du 4 février, deux nouveaux responsables ont été nommés : Madame Catherine Collin, nouvelle trésorière, et Monsieur Laurent Jamaigne, nouveau secrétaire. Tous deux sont membres du club de la Taverne Audrey, et nous leur souhaitons la bienvenue dans leurs nouvelles fonctions.

Merci à tous pour votre attention et votre présence ce soir. Votre soutien tout au long de la saison a été précieux. Je vous souhaite une excellente fin de soirée.

Guillaume ROUVROIS

Secrétaire

4. Madame Catherine COLLIN présente le bilan de la saison qui se présente comme suit : le compte de résultats de la saison 2024-2025 se solde par un résultat positif de 1.143,07 EUR.

Les vérificateurs aux comptes, Messieurs Guy DENIS et Raymond HOMBLEU, ont approuvé les comptes de la période le 2 juin 2025.

5. Monsieur PAUL Thierry informe l'assemblée par rapport aux élections des membres du Comité et sa composition actuelle. La situation est la suivante: vu le décès du Trésorier et les ennuis de santé du Secrétaire,

cette situation exceptionnelle a provoqué la convocation d'une assemblée exceptionnelle des secrétaires des clubs le 4 février. Lors de cette assemblée, le Comité a été remanié comme suit:

- **Thierry PAUL** reste Président
- **Raymond FAGNOUL** reste Vice-Président
- **Laurent JAMAIGNE** a été élu Secrétaire à partir de la saison 2025-2026 pour remplacer **Guillaume ROUVROIS** démissionnaire
- **Catherine COLIN** a été élue Trésorière avec entrée en fonction immédiate
- **Eric GODDIN** reste membre actif

Pour éviter de se retrouver en situation de chaos, 2 nouveaux postes ont été ajoutés soit:

- **Ludovic SCHMITZ** (Secrétaire suppléant)
- **Michel MARCHANDISE** (Trésorier suppléant)

Ces deux derniers membres sont destinés à pouvoir prendre le relais immédiatement en cas d'indisponibilité prolongée du Secrétaire ou du Trésorier en place.

Le Comité remanié a été approuvé à l'unanimité par les secrétaires présents le 4 février. Il a été demandé à l'assemblée générale de confirmer sa confiance dans ce Comité qui assurera la gestion pendant les 2 prochaines années.

Les vérificateurs aux comptes pour la saison 2025-2026 sont **Guy DENIS** et **Raymond HOMBLEU**.

A l'unanimité, le vote a confirmé la confiance dans ce Comité.

6. Monsieur Thierry Paul présente les propositions de modifications du règlement sportif. En dernière minute, le Comité a enregistré un courrier en provenance de Together relatif à 4 sujets :

- la question épineuse de la composition des doubles régulièrement non renseignée sur la feuille de match (rappelez-vous la longue discussion lors de l'AG du 30 mai 2024)
- la politique des tournois
- la composition des séries en championnat (5 ou 6 équipes/division avec 2 championnats par saison ou plus d'équipes par division avec un seul championnat par saison, avantages/inconvénients de chaque formule + la règle de montées et descentes)
- la réimpression des futurs carnets de feuilles de match

A ces 4 sujets, le Comité en ajoute 5 soit:

- les challenges de consolation demandés lors de l'assemblée du 30 mai 2024
- le problème récurrent des envois tardifs des feuilles de match
- l'ajout des dates en regard des matches des challenges sur l'affichage du site
- la publication de 3 bulletins par saison soit un en début de saison, un à mi-saison et un en fin de saison. Il faudra prendre l'habitude de consulter

plus régulièrement le site à la page d'accueil qui reprendra toutes les actualités du moment

- la création d'une page facebook à l'initiative de Catherine COLIN

Monsieur Thierry PAUL répond aux différents points:

- COMPOSITION DES DOUBLES:** l'amende de 7,5 EUR sera appliquée (au club visité uniquement) si la composition des doubles n'est pas renseignée sur la feuille de match. Cette amende sera progressive en cas de récidive (10 EUR pour la 2ème infraction, 12,5 EUR pour la 3ème, etc..)
- POLITIQUE DES TOURNOIS:** le calendrier réservera 3 dates pour les 3 tournois (simples par série, dames et vétérans, doubles) et une date supplémentaire pour un éventuel tournoi remis.
- FORMULE DU CHAMPIONNAT:** après discussions et votes, la formule est maintenue à 2 mini-championnats avec 2 montées et 2 descentes (vote à la majorité)
- REIMPRESSION DES CARNETS D'ARBITRAGE:** la question n'est pas à l'ordre du jour car il reste encore des carnets pour plusieurs années. Lorsque le moment sera venu, une nouvelle présentation sera étudiée en fonction des besoins de l'époque, En attendant, nous allons envoyer à tous les secrétaires un modèle correctement complété en mettant en évidence les renseignements indispensables à transmettre.
- CHALLENGES DE CONSOLATION:** Ces challenges seront organisés si le nombre d'équipes le permet. Les journées libres manquent dans la grille. L'idéal serait qu'il n'y ait pas d'avant-tour nécessaire.
- ENVOI TARDIF DES RESULTATS:** les clubs ont fait des progress. A partir de la saison 25/26, le calcul de l'amende sera appliqué différemment. Le montant de base restera le même mais il sera multiplié par le nombre de jour de retard entamé. Nous rappelons que cette amende est très facile à éviter avec un minimum de discipline.
- NOMBRE DE BULLETINS:** la formule à 3 bulletins est acquise
- SITE FACEBOOK:** l'assemblée se réjouit de l'initiative de Catherine

7. Monsieur Laurent Jamaigne procède à la proclamation des résultats et Messieurs Raymond Fagnoul et Eric Goddin remettent les coupes et trophées aux équipes championnes, aux vainqueurs des challenges de régularité, au vainqueur du challenge Van Rutten et au vainqueur du challenge ETHIAS

8. Madame Catherine Collin proclame les résultats du challenge Raymaekers appelé aussi challenge de la belle équipe mettant en évidence le club qui a reçu le moins de pénalités financières, administratives ou sportives.

Lors du championnat A, 4 clubs se sont mis en évidence avec zéro pénalité. Il s'agit de BONBON ADDICT, DRADINCOM, LE CAMPUS et SAINTE-JULIENNE FLERON. Lors du championnat B, seul le club de

SAINTE-JULIENNE FLERON affiche zéro pénalité. Ces quatre clubs méritent d'être cités mais c'est SAINTE-JULIENNE FLERON qui sans contestation possible sort grande gagnante en n'ayant reçu aucune pénalité durant toute la saison 2024-2025.

9. L'assemblée se clôture comme elle a commencé avec le traditionnel verre de l'amitié. Bonne fin de soirée à toutes et à tous. Au plaisir de vous revoir très nombreux et en pleine forme dans quelques mois pour la reprise d'une nouvelle saison. Merci encore au club de la Taverne Audrey pour l'accueil très chaleureux dans son local.

**ROUVROIS Guillaume
Secrétaire**